

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 20 avril 2021

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Thierry Santa, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mardi 20 avril, a adopté 9 arrêtés.

Arrêtés du gouvernement

Au visa de Christopher Gygès, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Yolaine Clavel en qualité de chef du service des affaires administratives et financières de la direction des Affaires économiques (DAE).

Au visa de Yoann Lecourieux, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a prolongé les fonctions de Paul Ivami en qualité de chef du service de l'exécution budgétaire de la direction du Budget et des affaires financières (DBAF).

Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié l'arrêté n° 2020-2253/GNC du 29 décembre 2020 portant nomination par intérim de Pascal Wirotaroeno en qualité de chef du service administratif et financier de la direction des Achats, du patrimoine et des moyens.

Au visa de Didier Poidyaliwane, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a prolongé les fonctions de Wéniko Ihage en qualité de directeur de l'Académie des langues kanak (ALK).

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a prolongé les fonctions de Christophe Augias en qualité de directeur de la bibliothèque Bernheim.

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a prolongé les fonctions d'Emmanuel Tjibaou en qualité de directeur de l'Agence de développement de la culture kanak (ADCK).

Au visa de Jean-Louis d'Anglebermes, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a versé une participation de 5 millions de francs à la Chambre d'agriculture au titre de la surveillance de parcelles agricoles dans le cadre de la prévention contre la chenille légionnaire d'automne, *Spodoptera frugiperda*.

> *Voir communiqué détaillé « Plan de gestion et de surveillance de la chenille légionnaire d'automne »*

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a pris un arrêté en application de la délibération n° 122 du 30 décembre 2020 relative au statut de patron pêcheur. Il fixe les modalités d'application de ce texte, telles que le contenu de la demande de reconnaissance de ce statut ou son renouvellement, les mentions de la carte d'identité professionnelle nominative, etc.

Au visa de Philippe Germain, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a autorisé l'Université de la Nouvelle-Calédonie à mener des prélèvements biologiques dans le Parc naturel de la mer de Corail lors d'une mission de patrouille du Vendémiaire prévue en mai 2021. L'objectif est d'évaluer les niveaux de contamination par les éléments métalliques et les polluants organiques, des mollusques et poissons des récifs coralliens. 40 individus au maximum seront prélevés.

* *
*

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Thierry Santa, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures et de la sécurité civile, de la promotion touristique, de la stratégie de la mise en valeur des ressources naturelles, du code minier et des comptes sociaux.

Gilbert Tyuienon, vice-président du gouvernement

Secteurs du transport, des infrastructures publiques et de la prévention routière ; du suivi du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie NC 2025, du suivi des transferts de compétences, du règlement des problématiques minières et du suivi du Fonds Nickel.

Christopher Gygès, porte-parole du gouvernement

Secteurs de l'économie et des mesures de relance, du commerce extérieur, de la fiscalité, de l'énergie, de l'économie numérique et de l'économie de la mer, de la politique du « bien-vieillir » et de la politique de solidarité.

Isabelle Champmoreau

Secteurs de l'enseignement et du suivi des questions de l'enseignement supérieur ; du handicap, de la famille et de la lutte contre les violences intrafamiliales ; de la problématique du bien-être animal.

Yoann Lecourieux

Secteurs du budget et des finances, des assurances, du droit civil et du droit commercial, et des questions monétaires ; du suivi des grands projets et de la francophonie ; des relations avec le Congrès, les provinces et les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs des constructions publiques, du patrimoine immobilier et des moyens, du logement et de l'urbanisme ; de la fonction publique, de la transformation numérique, de la simplification de l'administration et de l'évaluation des politiques publiques.

Didier Poidyalwane, porte-parole du gouvernement

Secteurs des affaires coutumières, de la culture et de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; des relations avec les institutions coutumières et des questions relatives à l'identité et à la citoyenneté.

Jean-Louis d'Anglebermes

Secteurs du travail, de l'emploi, du dialogue social, de la formation et de l'insertion professionnelles, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du suivi du XI^e FED territorial ; des relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Jean-Pierre Djaiwé

Secteurs de la jeunesse et des sports ; de la coordination et du suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, de la politique de l'eau, des questions environnementales et de la météorologie.

Valentine Eurisouké

Secteurs de la coordination et de la mise en œuvre du plan Do Kamo et du service civique ; de la condition féminine.

Philippe Germain

Secteurs du développement durable ; du suivi de la gestion et de la mise en valeur du Parc naturel de la mer de Corail, des questions relatives à la recherche, à l'innovation et à l'audiovisuel.